



03 et 04 avril 2026

**34^{ème} Rallye NPEA de l'Anguison
MODERNE-VHC-VHRS-VMRS**



ACCREDITATION PRESSE

Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi du formulaire d'accréditation ci-joint.

Toute autre demande devra être accompagnée des documents suivants :

- Demande préalable de la part du média
- Formulaire d'accréditation
- Décharge de responsabilité
- Copie attestation d'assurance

Le port de la chasuble verte siglée MEDIA et du badge Presse sont obligatoires.

Les personnes accréditées devront respecter les consignes de sécurité qui imposent des Zones Public et les endroits balisés et signalés comme interdits où il est interdit de filmer ou de photographier.

Dès le vendredi matin vous pourrez récupérer une pochette avec badge Presse, plaque rallye et documents nécessaires, à **l'Abbaye 6, rue de l'Abbaye à Corbigny**. Une chasuble MEDIA vous permettant de vous reconnaître vous sera remise en échange d'une caution de 50€ qui vous sera rendue au retour de la chasuble.

L'Ecurie Corbigny Auto souhaite que vous leur fassiez parvenir après le rallye les articles de presse ainsi que les photos ou film, ceci dans l'unique but d'une communication interne.

Nous vous souhaitons un agréable week-end sur le 34^{ème} rallye national de l'Anguison.

Le Comité d'Organisation

**34^{ème} RALLYE NATIONAL DE L'ANGUISON
03 et 04 Avril 2026**

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

NOM DU MEDIA :

TITRE :
NOM : PREMOM :
TEL PORT : EMAIL :
FONCTION :

DESIGNATION :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 1- Presse National / Régional | 5- Site internet d'information |
| 2- Presse spécialisée | 6- Attaché de presse |
| 3- Télévision / Radio | 7- Vidéo |
| 4- Agence photo | 8- Team |

PERSONNE A ACCREDITER :

NOM : PREMOM :
ADRESSE :
TEL PORT : EMAIL :
FONCTION :
N° CHASSUBLE FFSA :
N° INSCRIPTION AU REGGISTRE DU COMMERCE :
N° SIRET :

Je déclare être détenteur :

- Carte presse n°
- Laissez Passer Média FFSA n°
- Lettre accréditive
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile (obligation de présenter l'attestation correspondante)

MENTIONS OBLIGATOIRES :

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers

DATE : LIEU :

SIGNATURE :

Document à renvoyer à l'Ecurie Corbigny Auto : jm.pigenet@wanadoo.fr avant le 28 mars 2026

**34^{ème} RALLYE NATIONAL DE L'ANGUISON
03 et 04 Avril 2026**

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre du Rallye National de l'Anguison, l'Ecurie Corbigny Auto tiens à préciser que : « seuls les médias possédant le badge FFSA 2026 (donc une licence avec assurance) ou la carte presse nationale et représentants un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'événement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur ». Si vous n'êtes pas couvert par la présentation du badge médias 2026 FFSA ou de la carte de presse nationale des journalistes professionnels, l'Ecurie Corbigny Auto vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité à le signer et à le dater. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité imposent des zones spécifiques réservées au public. En dehors de ces zones, il est strictement interdit (même aux professionnels qui sont accrédités) de filmer ou de photographier dans des endroits balisés et signalés comme interdits.

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Média représenté :

Tél Portable :

Adresse email :

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du 34^{ème} Rallye de l'Anguison en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.

Fait à Le

Signature de l'intéressé :

IMPORTANT : La signature de ce formulaire indique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité. Une copie devra être jointe avec la demande d'accréditation. L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée.